



## BRÉSIL : UNE DÉMOCRATIE A UN TOURNANT DÉCISIF DE SON HISTOIRE

### Compte rendu du déplacement du groupe interparlementaire d'amitié France – Brésil à Brasilia, Altamira et Belém

12 au 20 mars 2022

Une délégation du groupe interparlementaire d'amitié France-Brésil s'est rendue, du 12 au 20 mars 2022, à Brasilia, Altamira et Belém. Conduite par Mme Laurence Cohen, présidente du groupe, elle était par ailleurs composée de MM. Louis-Jean de Nicolaÿ, vice-président, et Jean Hingray.

Afin de mieux comprendre l'évolution de la situation politique, économique et sociale du Brésil dans la perspective des prochaines élections présidentielles d'octobre 2022, la délégation s'est attachée à rencontrer à Brasilia les acteurs de la vie politique brésilienne, en étant très attentive à la diversité et au pluralisme de ses divers entretiens.



*La délégation avec MM. Vinicius Carvalho, président du groupe d'amitié Brésil-France du Congrès brésilien, Cleber Verde, député du Maranhao, Diego Garcia, député du Paraná, et Mme Brigitte Collet, ambassadrice de France au Brésil*

La délégation a notamment rencontré ses homologues du groupe d'amitié Brésil-France du Congrès brésilien, une rencontre qui s'est conclue par un salut en séance publique. Elle n'a pas manqué d'inviter une délégation de ce groupe à se rendre en France et, plus particulièrement au Sénat, dès que possible.

Elle a également été reçue à Brasilia par le vice-président brésilien, M. Hamilton Mourão, et par le Gouverneur de l'État du Pará,

M. Helder Barbalho, lors de son déplacement à Belém.



*La délégation avec M. Hamilton Mourão, Vice-Président du Brésil*

La délégation a également souhaité prolonger, au cours de sa visite, les échanges entamés en novembre 2021 au cours d'un webinaire, avec les acteurs de la santé publique au Brésil, en consacrant quelques entretiens à la question de la gestion de la crise sanitaire liée à la Covid-19 au Brésil.

Enfin, dans la continuité de la précédente mission du groupe au Brésil en 2018, la délégation a concentré ses entretiens et visites sur les questions environnementales, notamment sur le sujet des barrages et de leurs impacts sur les écosystèmes et les populations, celui de la déforestation et celui de l'exploitation minière. C'est la raison pour laquelle elle a consacré l'essentiel de son séjour à l'Amazonie.

Au-delà des rencontres avec les autorités fédérales et étatiques ainsi qu'avec les associations de lutte pour la préservation de l'environnement et la défense des droits humains, c'est au travers de deux sites emblématiques, le barrage de Belo Monte et la zone industrielle de Barcarena, que la délégation a pu se rendre compte des impacts de l'activité industrielle sur les écosystèmes et les populations riveraines.

## I. La démocratie brésilienne à la croisée des chemins

Lors du précédent voyage du groupe d'amitié en 2018, le Brésil était à la veille d'élections incertaines, qui ont finalement vu la victoire du candidat d'extrême droite Jair Bolsonaro. Comme le craignaient les mouvements sociaux, son mandat s'est traduit par une remise en cause des programmes sociaux – ils n'ont été réactivés qu'à la faveur de la crise de la Covid-19 – et par une exacerbation des violences à l'encontre des oppositions.

Obligé de composer avec un Congrès où son parti reste minoritaire, il gouverne avec une coalition qui rassemble les « 3B » : la Bible (les évangélistes), le bœuf (l'agro-négoce) et la balle (l'armée), dont il soutient les initiatives contre la législation environnementale et sociale, ainsi que les droits des peuples autochtones et des communautés traditionnelles.

Alors qu'il était encore fragilisé par la crise économique de 2015, le Brésil sort exsangue de la crise économique liée à la Covid-19 : 40 % de la population brésilienne est en situation de pauvreté, voire de grande pauvreté, 15 millions de Brésiliennes et Brésiliens sont en insécurité alimentaire, alors que le Brésil était sorti de « la carte de la faim dans le monde » depuis 2014. L'inflation atteint des niveaux à deux chiffres (11,3 % sur un an en mars 2022), réduisant considérablement le pouvoir d'achat des classes moyennes et annulant les effets des aides sociales (*Auxílio Brasil*) remises en place en urgence par le gouvernement face à la crise de la Covid. L'insuffisance des politiques gouvernementales n'est amortie que par l'initiative des mouvements sociaux : ainsi, le Mouvement des « Sans-Terre » (MST) a distribué 6 000 tonnes d'aliments et 1 million de repas en 2021.



La délégation, accompagnée de Mme Brigitte Collet, ambassadrice de France au Brésil, avec les représentants du MST

L'approche des élections présidentielles, prévues en octobre 2022, renforce le climat autoritaire de la fin de mandat de Jair Bolsonaro : les violences à l'égard des journalistes - violences physiques mais surtout cyberharcèlement – sont en nette augmentation. Le Président brésilien conteste également par avance les résultats de la prochaine élection, au travers notamment d'une remise en cause du vote électronique, en vigueur depuis 2016.

De nombreux interlocuteurs rencontrés par la délégation, aussi bien parlementaires qu'issus de la société civile, ont fait part de leurs inquiétudes par rapport au déroulement des élections présidentielles à venir, y compris par rapport à la sécurité même du principal opposant à Jair Bolsonaro, l'ancien président Luis Inacio Lula da Silva, candidat du Parti des travailleurs.

Plusieurs d'entre eux ont indiqué à la délégation leur souhait que des observateurs internationaux puissent être missionnés pour veiller à la régularité de ce scrutin déterminant pour l'avenir du Brésil.



La délégation en compagnie de MM. Randolfe Rodrigues, Sénateur de l'Amapá, et Rodrigo Agostinho, député de l'état de São Paulo

Des parlementaires rencontrés par la délégation ont indiqué qu'au vu du mandat qui s'achève, la priorité du nouveau gouvernement devrait être la réforme du système politique brésilien, à commencer par un changement du mode de scrutin pour sortir du « tout proportionnel », rationaliser le système parlementaire et faciliter la constitution de majorités de gouvernement partageant une vision politique, au lieu de coalitions qui ne tiennent que par les intérêts catégoriels. Ils ont également plaidé pour la mise en place de règles permettant d'assainir le financement de la vie politique et des campagnes électorales. Sur l'ensemble de ces sujets, une coopération interparlementaire avec la France leur semblerait particulièrement intéressante.

## **II. Une gestion chaotique de la crise sanitaire liée à la Covid-19**

Après deux ans de pandémie, il est apparu naturel à la délégation de faire le bilan de la gestion par les autorités brésiliennes de la crise sanitaire liée à la Covid-19. En effet, avec plus de 650 000 décès, le Brésil est le troisième pays du monde le plus touché par le virus. Les populations les plus vulnérables, notamment les populations autochtones, les habitants des favelas et les populations noires, ont payé le plus lourd tribut à l'épidémie.

Les interlocuteurs de la délégation ont fait part de leur sentiment de « gâchis » devant la gestion de la pandémie par les autorités fédérales : en effet, bien que le pays dispose d'un système de santé publique reconnu comme ordinairement performant, son potentiel n'a pas été correctement exploité et l'émergence du variant Gamma a eu un impact sanitaire considérable.

En l'absence de pilotage au niveau fédéral, c'est la mobilisation des états fédérés, des municipalités et de la société civile qui a permis de limiter les effets néfastes de l'inaction du gouvernement. Ainsi, la Fiocruz, principale institution de santé publique au Brésil, a agi malgré l'absence d'impulsion politique : ils ont coordonné le déploiement des tests et des vaccins, ont soutenu la production locale de vaccins et mis en place un réseau de surveillance pour alerter sur l'apparition de nouveaux variants.



*La délégation, accompagnée de Mme Brigitte Collet, ambassadrice de France au Brésil, avec Mme Nisia Trindade Lima, présidente de la Fiocruz*

Bien que le gouvernement Bolsonaro ait diffusé massivement de fausses informations sur le vaccin, le discours anti-vax n'a pas eu d'impact sur la volonté des Brésiliens de se faire vacciner, car ces derniers ont majoritairement une très bonne opinion de la vaccination. Ainsi, près de 78 % des Brésiliens sont totalement vaccinés et 86 % ont reçu au moins une dose. Il y a toutefois eu de fortes disparités géographiques dans l'accès aux vaccins, et plusieurs interlocuteurs de la délégation ont souligné que certaines

communautés – autochtones ou traditionnelles, comme les Quilombolas – ont dû faire appel à la justice pour obtenir des livraisons de vaccin.

Tous les interlocuteurs de la délégation ont souligné le fait que le gouvernement fédéral, sous l'impulsion du Président lui-même, a continuellement minimisé l'épidémie et refusé de prendre des mesures contraignantes, de quarantaine, de confinement ou de port du masque. Pire, il s'est opposé aux mesures prises par les autorités des états, n'a pas réagi aux alertes concernant la pénurie d'oxygène dans les hôpitaux de Manaus et ralenti les commandes de vaccin.

La commission d'enquête mise en place par le Sénat brésilien a ainsi recommandé l'inculpation du Président Bolsonaro pour neuf chefs d'incriminations, dont celui de crime contre l'humanité. Il est toutefois peu probable que ces recommandations soient suivies d'effet car le Procureur général, qui seul pourrait l'inculper, est un proche du Président Bolsonaro.

## **III. Une remise en cause systématique de la protection de l'environnement et des droits des peuples autochtones**

Depuis son voyage de 2018, la délégation n'a pu que constater la dégradation de la politique environnementale au Brésil, ainsi que l'ampleur considérable qu'ont prises les atteintes aux droits des populations autochtones, singulièrement en Amazonie.

Le gouvernement Bolsonaro considère que les exigences environnementales sont en réalité un moyen pour les pays occidentaux d'imposer des contraintes économiques au Brésil et de protéger leur propre marché. Ainsi, malgré la réactivation du Conseil national de l'Amazonie légale et l'adoption du plan « Nossa Amazonia » en 2021, force est de constater que les mesures concrètes prises par le gouvernement fragilisent la protection de ce biome fondamental pour l'humanité : diminution des moyens donnés à l'Institut brésilien de l'environnement (IBAMA), suspension des amendes environnementales, régularisation massive des terres occupées par les déboiseurs, mesures en faveur du développement de l'orpaillage ou encore libéralisation de l'usage des pesticides.

Le même constat doit être fait concernant la protection des terres indigènes. Depuis 2018, on relève une nette augmentation des violences à l'égard des populations

autochtones, un affaiblissement de la Fondation de l'indien (FUNAI), ainsi qu'une multiplication des projets de loi remettant en cause les protections prévues par la Constitution brésilienne pour les peuples autochtones.

Les interlocuteurs rencontrés par la délégation ont souligné l'importance de maintenir une pression internationale pour la reconstruction d'une politique environnementale au Brésil. Ils ont estimé qu'un des enjeux des élections à venir au Brésil étaient de battre en brèche le discours du gouvernement actuel, qui oppose de façon manichéenne environnement et développement économique.



*Le barrage hydroélectrique de Belo Monte, sur la grande boucle du Rio Xingu, à Altamira*

La visite du barrage de Belo Monte, dans la municipalité d'Altamira, a permis à la délégation de confirmer ces constats : s'il est compréhensible que le Brésil cherche à exploiter la ressource énergétique renouvelable que constitue l'énergie hydroélectrique, il est frappant de constater que ce projet n'a fait l'objet d'aucune co-construction avec les populations locales et que les maigres compensations qui ont pu être obtenues par les riverains ne l'ont été que sous la pression d'actions judiciaires ou médiatiques.

Aujourd'hui encore, les populations autochtones et riveraines qui ont vu leur mode de vie totalement bouleversé et leurs moyens de subsistance détruits ne sont pas

totallement indemnisées et n'ont bénéficié d'aucune retombées concrètes en termes de développement économique, même l'électricité trop chère leur est inaccessible !



*La délégation à la rencontre des riverains de la zone industrielle de Barcarena*

Le site de Barcarena, situé à l'embouchure du Rio Tocantin, est quant à lui emblématique du comportement inadmissible de certaines compagnies étrangères au Brésil et de l'absence de contrôle réel de la part des autorités locales. Aux expulsions sans indemnisation et à l'absence de retombées économiques pour les populations locales s'ajoutent ici des atteintes à la santé à cause de la pollution de l'eau et de l'air, au gré d'accidents industriels récurrents qui ne provoquent pour autant pas de sanctions ou de retrait de licence de la part des autorités locales. Une entreprise française étant particulièrement impliquée, des démarches sont en cours (courrier et demande de mise en œuvre du « devoir de vigilance » récemment introduit dans le droit communautaire.)

**Crise sociale, politique, écologique : le Brésil fait face à un moment décisif de son histoire. Les résultats des élections générales d'octobre 2022 seront déterminants pour l'avenir de la démocratie brésilienne et pour celui du poumon de notre planète qu'est l'Amazonie. Le groupe d'amitié suivra avec vigilance les évolutions qui en découleront.**

### Composition de la délégation

		
<p><b>Mme Laurence COHEN</b> Présidente du groupe d'amitié Sénatrice du Val-de-Marne (CRCE)</p>	<p><b>M. Louis-Jean de NICOLAÏ</b> Vice-président du groupe d'amitié Sénateur de la Sarthe (Les Républicains)</p>	<p><b>M. Jean HINGRAY</b> Membre du groupe d'amitié Sénateur des Vosges (UC)</p>
<p><b>Composition du groupe d'amitié : <a href="http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_576.html">http://www.senat.fr/groupe-interparlementaire-amitie/ami_576.html</a></b></p>		